

RAPPORT D'ACTIVITÉ

***Madame Sophie de GIBON, Secrétaire générale
de l'Union Amicale des Maires du Calvados***

À Pont-l'Évêque, le 5 novembre 2018

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Maire, Cher Yves,

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Messieurs les Présidents du Conseil Régional et Départemental,

Mesdames et Messieurs les Maires,

Mesdames et Messieurs les Présidents,

Mesdames et Messieurs les Directeurs,

Mesdames et Messieurs, mes Chers Collègues,

L'Assemblée générale de notre Union Amicale des Maires du Calvados est un rendez-vous important, en termes de rencontres et d'échanges quant à l'actualité de nos collectivités.

Je suis heureuse de vous y retrouver, pour la première fois en tant que Secrétaire, élue à la suite de Pascal ALLIZARD, Sénateur du Calvados.

Vous me permettrez de saluer en premier lieu Yves DESHAYES, notre collègue Maire de Pont-l'Évêque, et de le remercier pour son accueil chaleureux, ainsi que toute son équipe qui a œuvré pour transformer ce lieu en véritable centre des congrès.

Je veux également saluer François BAROIN, Président de l'Association des Maires de France, notre invité pour cette assemblée générale 2018.

Merci à lui de nous consacrer cette matinée et de nous apporter ses éclairages quant aux problématiques communales. L'AMF est bien évidemment un partenaire institutionnel de référence pour notre association.

Cette assemblée nous permet aussi de remercier et féliciter les collaboratrices de l'UAMC : Anne-Florence GALLARD, Directrice, qui a pris la charge de cette fonction à la suite du départ d'Olga BOUBET-FURAHA, et Perle GIBELLIN, Assistante de direction. Je salue leur professionnalisme, leur compétence et leur disponibilité à répondre aux questionnements quotidiens de nos adhérents.

Avec Olivier PAZ, nouveau Président, avec les membres du Conseil d'administration, nous veillons au mieux à la mission de notre Union Amicale, celle d'accompagner les élus tout au long de leur mandat et de les aider à faire face aux défis, présents et à venir.

En ce sens, les collaborations et partenariats mis en œuvre au sein de notre environnement institutionnel sont essentiels.

Monsieur le Préfet,

Nous vous remercions ainsi de la collaboration avec l'ensemble des services de l'Etat. Nous partageons ce même souci d'une information et d'une assistance efficaces au bénéfice de nos adhérents.

Je remercie également nos autres partenaires et conseils :

L'Association des Maires de France, le Conseil départemental du Calvados, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), le Centre de Gestion du Calvados, la Direction Générale des Finances Publiques, l'Union des Groupements d'achats publics (UGAP), la Safer de Normandie, la Fédération Régionale des Travaux Publics.

Dans ce même esprit, je veux saluer **nos autres partenariats :**

La Caisse d'Épargne de Normandie, le Crédit Agricole de Normandie, et depuis cette année le Crédit Mutuel de Normandie, également Enedis, Groupama, La Poste, Orange et le SDEC-Énergie.

Chers Collègues,

Le rapport qui vous été remis ce jour vous rend compte de l'activité de l'Union Amicale des Maires du Calvados durant cette année 2018.

Permettez-moi d'en commenter certains points.

La réforme territoriale qui avait mobilisé fortement nos équipes ces trois dernières années ne génère plus autant de questionnements (5% de vos demandes cette année).

Si ce mouvement était nécessaire, il est désormais important que les élus et les territoires bénéficient de stabilité afin de consolider les nouvelles structures, les nouvelles habitudes de travail et la nouvelle répartition des responsabilités.

Autrement dit, la seconde partie de nos mandats locaux devrait être, désormais, celle du temps donné aux élus et aux populations pour appréhender cette nouvelle donne. Ce thème sera d'ailleurs au cœur de nos débats de la matinée.

Pour l'Union Amicale dont l'une des **missions est le conseil**, force est ainsi de constater une réorientation de vos questions.

Avec une moyenne de 25 conseils rendus par mois (contre 32 en 2016 du fait principal de la mise en place des communes nouvelles), les interrogations sont désormais diverses.

L'administration et la gestion communale, la voirie et les problèmes domaniaux, également les pouvoirs de police et la responsabilité des élus sont les thèmes les plus récurrents.

L'équipe se mobilise aussi sur la mise à disposition **d'outils de diffusion de l'information**, désormais bien connus et bien utilisés :

- **le FLASH d'information** : 10 numéros diffusés et, de façon complémentaire, la **Newsletter** réactualisée cette année
- **le site internet**, intégralement refondu en 2017 pour s'adapter aux mieux aux besoins des adhérents
- **la plate-forme de dématérialisation des marchés publics** qui répond aux exigences du Code des marchés publics tout en restant un outil simple, utilisé régulièrement par les intercommunalités et communes du Calvados.

Une trentaine de collectivités ont déjà adhéré à cette plateforme, avec une centaine de publications de marchés faites via cet outil. Cette plate-forme a été refondue pour une parfaite adéquation avec les nouvelles obligations en vigueur quant à la passation des marchés publics.

- **les réunions d'information** : avec l'Agence de l'Eau en décembre 2017 sur la gestion des eaux pluviales, en juin à Caen sur les relations entre le maire et la justice, en septembre à Saint-Pierre-en-Auge sur la lutte contre les espèces nuisibles et le frelon asiatique.
- enfin les supports tels nos **agendas et annuaires** pour lesquels nous remercions les annonceurs.

Au-delà de cette activité de conseil et d'information, nous avons également à cœur le développement des liens entre tous.

En ce sens, sous l'impulsion d'Oliver PAZ, il me semble important de souligner la création de **la Conférence des Présidents des Associations de Maires et Présidents de communautés de Normandie** à laquelle est associé le Président de la Région Normandie.

Je rappelle aussi la mise en place de **la Conférence des parlementaires**, deux fois par an, pour un échange avec nos députés et sénateurs sur les projets et propositions de lois ayant une incidence sur les collectivités locales.

7 de nos 9 parlementaires étaient présents lors du premier rendez-vous en juin et je veux les remercier de leur disponibilité. Notre prochain rendez-vous aura lieu le 21 décembre.

J'insiste sur cette initiative tant elle est novatrice.

Nous l'avons relayée en ce sens auprès de l'AMF. Nous savons qu'un certain nombre de nos collègues voisins envisagent désormais de l'instituer dans leur département, et nous les encourageons. Cette rencontre est un temps privilégié pour défendre les enjeux locaux et leurs prolongements dans les discussions au Parlement et l'écriture de la loi.

Chers Collègues, Chers amis,

Voici rapidement évoquée l'activité de l'UAMC. Je vous invite encore une fois à prendre connaissance dans le détail du rapport qui vous a été remis ce matin.

J'en terminerais en rappelant nos inquiétudes légitimes quant à la libre administration de nos collectivités et leur autonomie financière, et plus largement, pour reprendre « l'Appel de Marseille » dont il sera également question ce matin, notre souhait de libertés locales reconsidérées, d'un Etat respectueux des collectivités et de ses élus.

Mes chers collègues,

L'UAMC demeure à votre écoute, à votre service, dans un esprit d'unité, avec lucidité et énergie pour défendre la territorialité, sa stabilité institutionnelle et législative, afin de mettre en œuvre les projets d'avenir et préserver les territoires les plus fragiles.

Il nous revient de défendre les territoires ruraux au sens de la valorisation de leurs complémentarités avec les pôles urbains et non de leur opposition, et pour reprendre l'idée souvent défendue par Gérard Larcher, Président du Sénat quant à la réforme territoriale : respecter l'échelon communal, savoir conjuguer identité et efficacité lorsqu'il est question de regroupement, commune nouvelle ou intercommunalité.

Enfin, mes derniers mots seront pour adresser **un message de reconnaissance et d'amitié à Ambroise DUPONT, ancien Sénateur du Calvados, Maire de Victot-Pontfol, et Président de l'UAMC pendant 32 ans.**

Je veux saluer l'engagement qui fut le sien à la tête de notre association, sa disponibilité, sa clairvoyance et son attachement viscéral au Calvados et à la ruralité.

Merci de votre attention.
